

DEPARTEMENT
DE LA SEINE SAINT DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

ARRONDISSEMENT
DE BOBIGNY

COMMUNE DES LILAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 7 novembre 2018

Le nombre de Conseillers
Municipaux en exercice
est de 35

L'an deux mille dix-huit le sept novembre à dix-neuf heures trente.

Le Conseil Municipal de la Commune des Lilas, légalement convoqué le trente-et-un octobre deux mille dix-huit, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Daniel GUIRAUD, Maire.

OBJET

ACTUALISATION DU
TABLEAU DES
EFFECTIFS.

PRESENTS :

Daniel GUIRAUD, Arnold BAC, Françoise BALTEL, Lionel BENHAROUS, Jean DESLANDES, Claude ERMOGENI, Camille FALQUE, Christian LAGRANGE, Valérie LEBAS, Christine MADRELLE, Gérard MESLIN, Christophe PAQUIS, Delphine PUIPIER, Guillaume ROUSSEAU, Marlène UZAN, Sandie VESVRE, Sonia ANGEL, Marie-Genève LENTAIGNE.

formant la majorité des Membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES : Nathalie BETEMPS par Claude ERMOGENI, Johanna BERREBI par Sandie VESVRE, Patrick CARROUER par Jean DESLANDES, Roland CASAGRANDE par Christine MADRELLE, Malika DJERBOUA par Gérard MESLIN, Madeline DA SILVA par Valérie LEBAS, Isabelle DELORD par Christophe PAQUIS, Guillaume LAFEUILLE par Christian LAGRANGE, Liliane GAUDUBOIS par Guillaume ROUSSEAU, Narcisse NGAKA par Marlène UZAN, Irina SCHAPIRA par Arnold BAC, Frédérique SMADJA par Lionel BENHAROUS, Manuel ZACKLAD par Camille FALQUE, Mathieu AGOSTINI par Marie-Genève LENTAIGNE, Jean-François DEBYSER par Sonia ANGEL.

ABSENTS :

Christophe RINGUET, Georges AMZEL.

SECRETAIRE :

Christine MADRELLE.

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 NOVEMBRE 2018

OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS.

LE CONSEIL,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

VU le tableau des effectifs,

CONSIDERANT la création de deux postes, le recrutement de trois agents titulaires d'un grade différent de celui qu'ils remplacent, les réussites à concours, la promotion interne au grade de technicien et la nomination d'un attaché dans le cadre de la loi Sauvadet nécessitant d'actualiser le tableau des effectifs afin d'assurer la continuité d'un service public de qualité,

VU le budget communal,

VU l'avis du Comité Technique du 24 octobre,

VU l'avis de la commission compétente,

VU le rapport du représentant légal,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE 1 : DECIDE de modifier en conséquence le tableau des effectifs du personnel de la Commune, ainsi qu'il suit :

Temps Complet (TC) ou Temps Non Complet (TNC)	ANCIEN EFFECTIF		MODIFICATIONS		NOUVEL EFFECTIF	
	TNC	TC	TNC	TC	TNC	TC
<u>EMPLOIS FONCTIONNELS</u>						
Directeur Général des Services	0	1	0	0	0	1
Directeur Général Adjoint des Services	0	1	0	0	0	1
Directeur des services techniques	0	1	0	0	0	1
<u>FILIERE TECHNIQUE</u>						
Ingénieur en chef de classe exceptionnelle	0	0	0	0	0	0
ingénieur en chef hors classe	0	0	0	0	0	0
Ingénieur principal	0	1	0	0	0	1
Ingénieur	0	5	0	0	0	5
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	0	1	0	0	0	1
Technicien principal de 2^{ème} classe	0	1	0	1	0	2
Technicien	0	5	0	0	0	5
Agent de maîtrise principal	0	5	0	-1	0	4
Agent de maîtrise	0	10	0	0	0	10

Accusé de réception en préfecture
093-219300456-20181107-D103-18-DE
Date de télétransmission : 08/11/2018
Date de réception préfecture : 08/11/2018

Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	1	10	0	0	1	10
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	0	17	0	0	0	17
Adjoint technique	3	150	0	1	3	151

FILIERE ADMINISTRATIVE						
Directeur de cabinet	0	1	0	0	0	1
Collaborateur de cabinet	0	1	0	0	0	1
Directeur territorial	0	1	0	0	0	1
Attaché principal	0	11	0	-1	0	10
Attaché	1	19	0	2	1	21
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	0	1	0	0	0	1
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	0	4	0	0	0	4
Rédacteur	0	13	0	0	0	13
Adjoint Administratif principal de 1 ^{ère} cl	0	7	0	0	0	7
Adjoint administratif pal de 2^{ème} cl	0	22	0	0	0	22
Adjoint administratif	0	38	0	0	0	38

FILIERE CULTURELLE						
Assistant de conservation pal de 1 ^{ère} classe	0	1	0	0	0	1
Adjoint du patrimoine principal de 1 ^{ère} classe	0	0	0	0	0	0
Adjoint du patrimoine principal de 2 ^{ème} cl	0	1	0	0	0	1
Adjoint du patrimoine	0	0	0	0	0	0
Professeur EA classe normale	1	0	0	0	1	0
Assistant d'enseignement artistique pal 1 ^{ère} cl	7	1	0	0	7	1
Assistant d'enseignement artistique pal 2 ^{ème} cl	5	2	0	0	5	2
Assistant d'enseignement artistique	11	0	0	0	11	0

FILIERE SOCIALE						
Conseiller Socio-éducatif	0	0	0	0	0	0
Assistant socio-éducatif	1	1	0	0	1	1
Educateur principal jeunes enfants	0	4	0	0	0	4
Educateur jeunes enfants	0	7	0	-1	0	6
ASEM principal de 2 ^{ème} classe	0	7	0	0	0	7
Agent social principal de 2 ^{ème} classe	0	7	0	0	0	7
Agent social	0	9	0	0	0	9

FILIERE MEDICO-SOCIALE						
Puéricultrice cadre supérieur de santé	0	1	0	0	0	1
Puéricultrice cadre de santé	0	0	0	0	0	0
puéricultrice de classe supérieure	0	1	0	0	0	1
Puéricultrice de classe normale	0	2	0	0	0	2
Cadre de santé	3	0	0	0	3	0
Médecin	0	0	0	0	0	0
Infirmière en soins généraux de cl normale	0	0	0	1	0	1
Infirmière en soins généraux de cl supérieure	0	2	0	0	0	2
Psychologue hors classe	1	0	0	0	1	0
Psychologue de classe normale	3	1	0	0	3	1

Auxiliaire de puériculture principal de 1 ^{ère} cl	0	2	0	0	0	2
Auxiliaire de puériculture principal de 2 ^{ème} cl	1	25	0	0	1	25

FILIERE ANIMATION	-					
Animateur principal de 1 ^{ère} classe	0	2	0	0	0	2
Animateur principal de 2 ^{ème} classe	0	2	0	0	0	2
Animateur	3	9	0	0	3	9
Adjoint d'animation principal de 1 ^{ère} classe	1	12	0	0	1	12
Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	1	4	0	0	1	4
Adjoint d'animation	65	42	0	0	65	42

FILIERE SPORTIVE	-					
Conseiller APS	0	0	0	0	0	0
Educateur APS principal de 1 ^{ère} classe	0	1	0	0	0	1
Educateur APS principal de 2^{ème} classe	1	2	-1	0	0	2
Educateur APS	3	1	1	0	4	1

FILIERE POLICE MUNICIPALE	-					
Brigadier-chef principal	0	8	0	0	0	8
Brigadier	0	0	0	0	0	0
Gardien brigadier	0	2	0	0	0	2

EMPLOIS NON CLASSES	-					
Directeur du théâtre	0	1	0	0	0	1
Médecin de soin et chirurgiens-dentistes	12	1	0	0	12	1
	124	487			124	489

611

613

ARTICLE 2 : DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget 2018 et budgets suivants au chapitre 012.

ARTICLE 3 : DIT que cette délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis, à Monsieur le Trésorier municipal des Lilas et affichée en mairie.

Et ont signé au registre les membres présents,
Pour copie conforme,

Le Maire des Lilas,

Daniel GUIRAUD

Certifiée exécutoire compte tenu :

- de sa transmission en Préfecture le 08 NOV. 2018
- et de son affichage le 08 NOV. 2018 (pendant une durée continue de 2 mois)



Délibération votée par :

Voix pour : 33

Voix contre

Abstentions

NPPV

Accusé de réception en préfecture
093-219300456-20181107-D103-18-DE
Date de télétransmission : 08/11/2018
Date de réception préfecture : 08/11/2018